

Financement des entreprises : la barre des 400 milliards de DH de crédit fournisseurs est franchie

■ Les fonds propres des PME ont augmenté de 5% en moyenne chaque année depuis 2010 pour représenter leur première source de financement ■ L'endettement bancaire représente en moyenne 25% des financements ■ Les comptes courants d'associés viennent en appoint.

Les TPME ne comptent toujours que sur elles-mêmes et le cercle de leurs fournisseurs pour financer leurs activités. C'est la conclusion principale qui se dégage du travail de recoupement des données fournies par les spécialistes du renseignement commercial, des organismes d'aide à l'accès au financement et de Bank Al-Maghrib. Compilés et analysés sur la période 2013-2018, les chiffres de l'endettement des entreprises (toutes tailles confondues) démontrent que l'auto-financement continue d'être la première source où les entreprises, notamment de petite taille et de taille intermédiaire, puisent le gros de leurs ressources. En effet, les capitaux propres représentent plus de 40% des moyens de financement des PME en 2017 contre 37% en 2013.

A mesure que la structure devient plus petite, elle ne peut compter que sur ses propres moyens. Pour la TPE, l'auto-financement monte ainsi à 55% en moyenne des ressources de ce tissu «qui, décidément, n'arrive toujours pas à convaincre les partenaires financiers et commerciaux à la fois pour décrocher des crédits, accéder aux marchés et bénéficier de modalités de paiements accommodantes», commente le DGA en charge du marché corporate d'une grande banque de la place.

Chez Inforsik, qui dispose d'une base de données assez représentative (de plus 300 000 entreprises), l'on informe que les fonds propres des PME ont augmenté de 5% en moyenne chaque année depuis 2010 pour représenter actuellement la première source de financement de cette population d'entreprises. Deux raisons sont avancées pour expliquer cette consolidation des fonds propres. Il s'agit de l'effet conjugué des augmentations de capital qui ont crû de plus



de 20% depuis 2010 et le cumul des reports à nouveau excédentaires. Une source chez BMCE Bank informe que les structures nouvellement créées sont mieux dotées en capitaux qu'auparavant. Ceci tient au fait que les actionnaires et les entrepreneurs croient beaucoup plus en leurs affaires que leurs prédécesseurs. Le banquier se base sur les montants bloqués en compte auprès du guichet de son centre d'affaires pour servir de capital aux futures entreprises.

Un à deux mois de fonds de roulement à peine pour les TPME !

Confirmant les propos de notre source, le DGA fait remarquer qu'une bonne partie des opérations d'augmentation de capital se fait par des incorporations de comptes courants d'associés ou de dettes fournisseurs. C'est d'ailleurs ce dernier poste qui représente la deuxième source de financement des TPME. D'après le travail de recoupement fait par *La Vie éco*, le crédit fournisseurs, qui a dépassé en 2018 la barre des 400 milliards de DH (soit environ 30% du PIB), représente en moyenne 28 à 30% du financement des PME contre 16 à 18% chez les très petites entreprises et moins

FORCE EST DE CONSTATER QUE LES PME STRUCTURÉES (ENTRE 50 ET 200 MDH DE CA) ONT UNE STRUCTURE PLUS ÉQUILBRÉE CAR ELLES ACCÈDENT PLUS FACILEMENT AU CRÉDIT BANCAIRE QUI CONTRIBUE À ENVIRON 30% DE LEURS FINANCEMENTS

de 10% pour les grandes entreprises. «Les TPE n'ont pas le pouvoir de négociation ni la posture commerciale pour oser retenir les paiements de leurs partenaires», avance un cadre chez Finéa (ex-CMM) pour expliquer le fait que les TPE se servent moins du crédit fournisseurs que les PME et les GE.

Il faut dire que la mollesse de la conjoncture économique dans plusieurs secteurs, aggravée par une culture des affaires pas très orthodoxes, fait que ce mode de financement est imposé par le marché. «De plus, des trésoreries sous haute pression

entretiennent ce cercle vicieux. De grands pans des TPME ont à peine un à deux mois de fonds de roulement», s'alarme le DGA de la banque. D'après les données traitées par *La Vie éco*, le besoin en fonds de roulement continue de croître de 2 à 3% d'année en année. De 2014 à 2017, il a augmenté de près de 100 milliards de DH pour l'ensemble des entreprises en activité ! Dans les milieux des affaires, l'on explique que l'aggravation des besoins en liquidités provient de l'allongement sans précédent des délais clients et le retard pris dans l'écoulement des stocks des marchandises et de la production.

Une structure de financement toujours déséquilibrée

Après l'autofinancement et le crédit fournisseur, vient le financement bancaire ! Assez paradoxal ! Sur la période 2013 à 2018, l'endettement bancaire avec ses deux composantes de dettes de moyen et long terme et de dettes de trésorerie a représenté en moyenne 23% à 25% des ressources de financement des PME. La TPE reste clairement exclue dans une large mesure du crédit bancaire : les dettes MLT et de trésorerie représentent moins de

9% de ses sources de financement. Pour cette catégorie d'entreprises, ce sont plutôt les associés qui entretiennent leurs affaires en vie grâce à de l'argent avancé. En 2018, les comptes courants d'associés ont représenté plus de 20% du financement des TPE contre moins de 7% pour la PME. Devant la difficulté à accéder au financement bancaire ou des marchés de capitaux, des milliers d'entreprises financent le décalage entre les encaissements et les charges par le recours aux comptes courants d'associés. «Souvent, ce palliatif devient une cause de déséquilibre financier des bilans des entreprises et de suspicion des banquiers. Ces avances censées être accordées sur le court terme deviennent anormalement des postes structurels dans les bilans en porte-à-faux avec les règles financières», fait remarquer le banquier.

«Dans une économie efficiente et vertueuse, ce sont les banques qui doivent financer l'économie pour faire bénéficier les opérateurs de l'effet de levier et ne pas laisser la porte ouverte aux distorsions qui prévalent aujourd'hui dans le milieu des affaires», commente un responsable d'une grande institution publique. L'exclusion de ces entités du financement bancaire débouche sur une structure de financement déséquilibrée. A ce titre, force est de constater que les PME réalisent entre 50 et 200 MDH de CA ont une structure plus équilibrée car elles accèdent plus facilement au crédit bancaire qui contribue à environ 30% de leurs financements. Devant ce constat, les petites TPE sont obligées de compenser la faible part des dettes bancaires par un supplément de capitaux propres. Selon les données recoupées, le ratio de l'endettement bancaire (dette bancaires/fonds propres) se situe à 12% pour la TPE et entre 28 et 30% pour les PME ■

NAOUFEL DARIF